



## *Commune de Misery-Courtion*

# CONVOCATION

## à l'assemblée communale

### du lundi 22 mai 2023 à 20h00

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Misery-Courtion sont convoqués en assemblée communale le lundi 22 mai 2023, à 20h<sup>00</sup>, à la halle de gymnastique du centre communal de Misery.

Tractanda :

#### **1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 12 décembre 2022**

*Le procès-verbal ne sera pas lu, mais peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture, dans les dix jours qui précèdent l'assemblée ou sur notre site internet [www.misery-courtion.ch](http://www.misery-courtion.ch)*

#### **2. Révision des statuts de l'Association du Cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français**

#### **3. Règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires**

#### **4. Comptes 2022**

**4.1 Compte de résultat**

**4.2 Compte des investissements**

**4.3 Rapport de la Commission financière**

#### **5. Election d'un(e) membre à la Commission financière**

#### **6. Divers et communications**

Tous les documents relatifs aux objets traités durant l'assemblée peuvent être consultés au bureau communal, pendant les heures d'ouverture, dans les 10 jours précédant l'assemblée ou sur le site internet communal, sous [www.misery-courtion.ch](http://www.misery-courtion.ch).

Le Conseil communal